

Mineure en biochimie

Cours obligatoires :

CHMI 1006 – Chimie Générale I
CHMI 1007 – Chimie Générale II
CHMI 2426 – Chimie organique I
CHMI 2427 – Chimie organique II
CHMI 2227 – Biochimie I
CHMI 3226 – Biochimie II

6 cr pris de la liste de cours optionnels en biochimie

Liste de cours optionnels en biochimie :

CHMI 3116 – Techniques instrumentales pour les sciences chimiques, biochimiques et environnementales
CHMI 3217 – Biochimie des acides nucléiques²
CHMI 3227 – Biochimie expérimentale
CHMI 3257 – Principles of Pharmacology²
CHMI 3427 – Introduction à la chimie médicinale²
CHMI 3446 – Pharmacognosie chimique²
CHMI 4206 – Bioinformatique appliquée
CHMI 4217 – Structure et Fonction des Biomembranes²
CHMI 4226 – Bioingénierie de l'ADN²
CHMI 4227 – Recombinant DNA Technology II²
CHMI 4236 – Biotechnologie Pharmaceutique²
CHMI 4237 – Special Topics in Biochemistry²
CHMI 4247 – Biochimie Industrielle²
CHMI 4286 – Biochimie environnementale²
CHMI 4287 – Biochemical Toxicology²
CHMI 4297 – Biochemistry of the Immune System²
CHMI 4446 – Drug Design and Development²
CHMI 4486 – Advanced Medicinal Chemistry²
CHMI 4497 – Natural Products Chemistry²

NOTES :

La mineure doit accompagner une majeure ou spécialisation dans une autre discipline.

¹ Les étudiants ayant complété CHMI 1006, CHMI 1007, CHMI 2426, CHMI 2427, CHMI 2227 et/ou CHMI 3226 dans le cadre de leurs études dans un autre programme et qui désirent compléter une mineure en biochimie doivent remplacer ces cours par d'autres choisis dans la liste des cours optionnels en biochimie.

² Ce cours n'est pas nécessairement offert à tous les ans. Les étudiants intéressés par ce cours sont avisés de consulter le département approprié afin de confirmer si ce cours est offert.